

Ville d'Allauch

Les collines : un patrimoine naturel riche et protégé

Allauch c'est 5 030 hectares de superficie dont 4000 hectares de collines. Ce patrimoine naturel exceptionnel doit être protégé comme le fut le Domaine de Pichauris, acheté par le Département des Bouches-du Rhône, en 2005, où chaque week-end les familles, promeneurs ou sportifs viennent profiter de ce cadre exceptionnel

Le Domaine de Pichauris

Vous pouvez découvrir ce superbe domaine, jusqu'alors privé, et désormais propriété publique, à disposition de tous.

Ce site de près de 1 500 hectares, devenu parc Départemental en 2005, abrite une végétation et une faune qui revêt un caractère exceptionnel.

Les aménagements d'ores et déjà réalisés sur ce site naturel permettent à tous de bénéficier d'un lieu aussi vaste qu'unique.

Simple promenade en famille, observation de la nature, sport loisir ou plus intensif, à pied ou à vélo... les facettes de l'utilisation de cet espace naturel sont multiples. C'est un patrimoine qui est entretenu, pour mieux le transmettre.

CONTACT



PATRIMOINE

Domaine de Pichauris

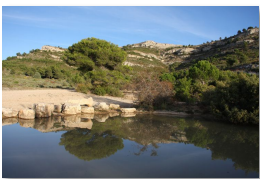
Route des Termes
13190 Allauch

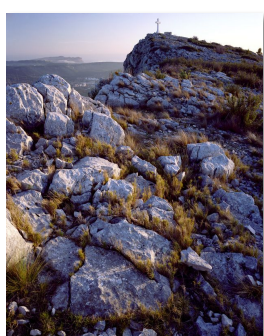
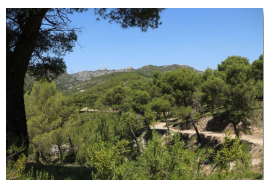
[i VOIR LA FICHE](#)

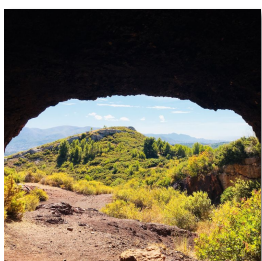
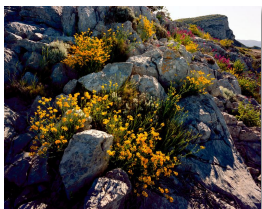
Les collines de Marcel PAGNOL

Les lumineuses collines parfumées de thym et de romarin que célèbre Marcel Pagnol dans ses souvenirs d'enfance, s'étendent dans un massif de 8000 hectares, le Massif du « Garlaban », réparti sur quatre communes : Marseille, Roquevaire, Aubagne et Allauch.

Le petit Marcel Pagnol connaissait bien les plus beaux sites, comme la Grande Tête Rouge, la « Baume Sourne », le Taoume, les Escaoupres, la Baume du Cerf et les grottes des Pestiférés et du « Grosibou ».







Une faune et une flore exceptionnelles

Par cette véritable diversité des milieux naturels, nos collines accueillent une faune et une flore remarquables par leur hétérogénéité.

Que l'on parle de la Sabline de Provence, uniquement présente à Allauch, de l'Orchidée de Provence, de l'aigle de Bonelli ou du lézard ocellé, ... autant de spécimens qui constituent une richesse rare et fragile, mais vivante.

Là encore, la main de l'Homme façonne et protège. Le service municipal de Protection des collines et des animaux oeuvre au quotidien dans ce sens.

Préserver nos collines grâce à l'action de tous

Ces collines, qui nous sont si chères, nécessitent une attention permanente et ne doivent leur survie qu'à l'intervention d'hommes et femmes dévoués, bénévoles ou professionnels. Qu'ils soient sapeurs-pompiers, membres du Comité Communal Feux de Forêts, employés municipaux et départementaux, brigades équestres ou motorisées, acteurs associatifs soucieux de la préservation de ce patrimoine naturel, commun et partagé, tous ont à cœur d'œuvrer pour offrir un écrin à ce bijou que beaucoup nous envient.

MAIRIE D'ALLAUCH

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h